

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2020

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MAI 2020

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Association Étudiante de l'Université McGill

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Étudiante de l'Université McGill (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

En commun avec plusieurs organismes sans but lucratif, AEUM tire des produits de dons dont il est impossible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de AEUM. De plus, AEUM n'a pas consolidé les comptes du Centre de Garderie SSMU Inc. / SSMU Daycare Center Inc., un organisme sans but lucratif, duquel AEUM est réputée avoir le contrôle sur les opérations et le déploiement des ressources. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, AEUM doit présenter l'organisme sans but lucratif sur lequel elle détient un contrôle en consolidant les organismes sous contrôle commun dans les états financiers ou en présentant les actifs totaux, les passifs totaux et le solde des fonds au 31 mai 2020 en plus des produits, des charges et des flux de trésorerie pour l'année financière en question. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons comptabilisés, à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mai 2020 et le 31 mai 2019, et aux actifs et soldes de fonds au 1 juin et 31 mai pour les exercices 2020 et 2019. Nous avons exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 mai 2019 en raison des incidences possibles de ces limitations d'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Observation

Nous attirons l'attention sur l'incertitude relative à la mesure décrite dans la note 2 des états financiers. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*FL Fuller Landau S'ENCRL*<sup>1</sup>

Montréal, le 26 novembre 2020

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A133595



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MAI 2020

	Fonds d'opérations \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de prix de distinction \$	Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire \$	Fonds de la vie étudiante \$	Fonds de l'immeuble du centre universitaire \$	Total 2020 \$	Total 2019 \$
ACTIF								
Court terme								
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 4)	2 163 918	481 697	-	-	-	-	2 645 615	1 384 467
Débiteurs (Note 5)	48 570	-	-	-	-	-	48 570	142 551
Intérêt à recevoir	5 179	-	4 385	16 767	-	-	26 331	42 088
Placements (Note 6)	475 000	3 272 677	523 000	2 000 000	-	-	6 270 677	5 939 204
Inventaire	-	-	-	-	-	-	-	264
Frais payés d'avance	84 231	-	-	-	-	-	84 231	86 160
Dû provenant de d'autres fonds (Note 7)	-	1 200 344	-	-	957 252	734 455	2 892 051	2 570 480
	2 776 898	4 954 718	527 385	2 016 767	957 252	734 455	11 967 475	10 165 214
Immobilisations (Note 8)	-	5 467 225	-	-	-	-	5 467 225	4 218 738
	2 776 898	10 421 943	527 385	2 016 767	957 252	734 455	17 434 700	14 383 952
PASSIF								
Court terme								
Créditeurs et frais courus (Note 9)	444 301	-	-	629 517	-	-	1 073 818	1 021 951
Produits reportés	82 352	-	-	-	-	-	82 352	92 910
Portion des dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 10)	-	209 451	-	-	-	-	209 451	114 842
Dû à d'autres fonds (Note 7)	2 250 245	356 348	1 024	284 434	-	-	2 892 051	2 570 480
	2 776 898	565 799	1 024	913 951	-	-	4 257 672	3 800 183
Dettes à long terme (Note 10)	-	3 962 160	-	-	-	-	3 962 160	2 956 885
	2 776 898	4 527 959	1 024	913 951	-	-	8 219 832	6 757 068
SOLDES DE FONDS								
Investis en immobilisations	-	1 295 614	-	-	-	-	1 295 614	1 147 011
Grevés d'affectations internes	-	4 598 370	526 361	1 102 816	957 252	734 455	7 919 254	6 479 873
Non affectés	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	5 893 984	526 361	1 102 816	957 252	734 455	9 214 868	7 626 884
	2 776 898	10 421 943	527 385	2 016 767	957 252	734 455	17 434 700	14 383 952

Éventualités (Note 11)  
Engagements contractuels (Note 12)

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2020

	Fonds d'opérations (Tableau A)	Fonds d'immobilisations	Fonds de prix de distinction	Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire	Fonds de la vie étudiante	Fonds de l'immeuble du centre universitaire	Total 2020	Total 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Frais étudiants	2 568 435	34 293	-	4 897 680	-	333 912	7 834 320	5 699 965
Opérations de l'immeuble du Centre Universitaire	56 476	-	-	-	-	-	56 476	107 340
Administration générale (Note 13)	127 596	-	-	-	-	-	127 596	109 589
Financement	435 105	-	-	-	-	-	435 105	518 829
Programmation	221 830	-	-	-	-	-	221 830	182 466
Publications et communication	50 001	-	-	-	-	-	50 001	50 439
Services	983 187	-	-	-	-	-	983 187	1 005 595
Revenus nets de placements	-	126 413	11 318	55 790	-	-	193 521	153 968
Gain (perte) sur disposition de placements	-	67 043	-	-	-	-	67 043	(20 526)
Gain (perte) non réalisé sur les placements	-	(101 843)	-	-	-	-	(101 843)	61 357
Clubs - gain net	58 754	-	-	-	-	-	58 754	35 539
	<b>4 501 384</b>	<b>125 906</b>	<b>11 318</b>	<b>4 953 470</b>	<b>-</b>	<b>333 912</b>	<b>9 925 990</b>	<b>7 904 561</b>
<b>Charges</b>								
Opérations de l'immeuble du Centre Universitaire	423 174	-	-	-	-	-	423 174	760 565
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	-	-	-	4 071 905	-	-	4 071 905	3 636 889
Administration générale	1 433 283	-	-	-	-	-	1 433 283	1 191 086
Gouvernances	364 302	-	-	-	-	-	364 302	269 061
Financement	272 589	-	-	-	126 648	-	399 237	737 741
Programmation	142 626	-	-	-	-	-	142 626	172 127
Publications et communication	29 428	-	-	-	-	-	29 428	30 834
Services	646 432	-	-	-	360 935	-	1 007 367	912 389
Amortissement des immobilisations	-	306 411	-	-	-	-	306 411	303 200
Frais de gestion de placements	-	35 729	-	-	-	-	35 729	34 097
Prix de distinction remis	-	-	8 000	-	-	-	8 000	16 000
Intérêt sur dette à long terme	-	116 544	-	-	-	-	116 544	116 216
	<b>3 311 834</b>	<b>458 684</b>	<b>8 000</b>	<b>4 071 905</b>	<b>487 583</b>	<b>-</b>	<b>8 338 006</b>	<b>8 180 205</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges brute	1 189 550	(332 778)	3 318	881 565	(487 583)	333 912	1 587 984	(275 644)
Autres produits								
Abandon de bourses payables	-	-	-	-	-	-	-	224 540
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 189 550	(332 778)	3 318	881 565	(487 583)	333 912	1 587 984	(51 104)
Solde de fonds au début	-	5 577 905	523 043	221 251	904 142	400 543	7 626 884	7 677 988
Virements interfonds (Note 7)	(1 189 550)	648 857	-	-	540 693	-	-	-
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<b>-</b>	<b>5 893 984</b>	<b>526 361</b>	<b>1 102 816</b>	<b>957 252</b>	<b>734 455</b>	<b>9 214 868</b>	<b>7 626 884</b>

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 587 984	(51 104)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	306 411	303 200
Gain (perte) sur disposition de placements	(67 043)	20 526
Perte (gain) non réalisé sur les placements	101 843	(61 357)
	1 929 195	211 265
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	153 240	(355 276)
	2 082 435	(144 011)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 554 898)	(212 926)
Acquisition de placements	(6 695 192)	(5 700 000)
Produit de la cession d'immobilisations	6 328 919	6 045 473
	(1 921 171)	132 547
<b>Activités de financement</b>		
Emprunts à long terme	1 214 375	-
Remboursement de la dette à long terme	(114 491)	(110 935)
	1 099 884	(110 935)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 261 148	(122 399)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 384 467	1 506 866
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 645 615	1 384 467
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	2 286 930	457 227
Dépôts à terme	358 685	927 240
	2 645 615	1 384 467

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association Étudiante de l'Université McGill (« AEUM ») a été constituée sous le nom de Centre étudiant de l'Université McGill le 19 août 1992 en vertu de la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Le 1 juin 2007, le Centre étudiant de l'Université McGill / Student Center of McGill University a fusionné avec l'Association étudiante de l'Université McGill / Students' Society of McGill University. L'Association a continué d'exercer sous le nom de l'Association étudiante de l'Université McGill / Students' Society of McGill University.

AEUM est un organisme sans but lucratif dévoué à procurer différents services aux étudiants de l'Université McGill. L'organisme est exempté d'impôts.

2. Incertitude relative à la mesure

Il existe une incertitude significative concernant les taxes de vente à payer comptabilisées dans l'état de la situation financière d'AEUM (et inclus dans les créiteurs et frais courus), puisqu'AEUM ne peut déterminer de façon raisonnable l'admissibilité des crédits de taxe sur les intrants et remboursements de la taxe sur les intrants précédemment réclamées. Suite à la l'identification récente de ce problème, AEUM a entrepris des démarches afin d'investiguer davantage sur la classification appropriée du bâtiment, d'examiner ses permis en vigueur et tout changement potentiel pouvant être appliqué rétroactivement relativement à ces permis pour utilisations non résidentielles du bâtiment. De plus, la direction a demandé plus d'informations aux concepteurs architecturaux engagés, en ce qui concerne la nature des améliorations du bâtiment afin de déterminer à quelles parties du bâtiment celles-ci se rapportent spécifiquement. Présentement, il n'est pas possible de déterminer le montant réel des taxes de vente qui pourraient possiblement être à remettre aux gouvernements. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de façon importante en raison de ces incertitudes.

Afin de résoudre cette incertitude relative à la mesure, AEUM poursuivra d'entreprendre les mesures décrites ci-dessus pour déterminer le montant des taxes de vente à remettre aux gouvernements.

3. Principales méthodes comptables

L'AEUM applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### La comptabilité par fonds

Le Fonds d'opérations enregistre les ressources non affectées qui sont disponibles pour les opérations générales de l'AEUM. Ce Fonds enregistre également les ressources grevées d'affectations internes pour les activités pour lesquelles aucun fonds restreint n'a été établi.

Le Fonds d'immobilisations a été créé en 1985 dans le but de couvrir et d'enregistrer le coût de certaines dépenses en immobilisations importantes. Le capital de ce Fonds provient de transferts effectués par le Fonds d'opérations jugés nécessaires pour assurer le maintien d'une base d'immobilisations appropriée.

Le Fonds de prix de distinction a été créé en 1990 dans le but de générer des revenus pour subvenir aux prix de distinction de l'AEUM.

Le Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire a été créé en 2007 pour assurer les coûts associés aux soins de santé des étudiants. L'excédent des frais du régime d'assurance maladie et dentaire de l'AEUM doit être maintenu dans ce Fonds.

Le Fonds de la vie étudiante a été créé en mars 2010 dans le but d'améliorer la vie étudiante sur le campus et de veiller à ce que les ressources inutilisées provenant de d'autres fonds demeurent disponibles pour une utilisation dans les années à venir. Le capital du Fonds de la vie étudiante est dérivé par des ressources inutilisées d'autres fonds, principalement de frais internes financés par les fonds, de frais de financement des services AEUM, de frais non financés par des services AEUM, des frais financés des associations étudiantes affiliées et du fonds Gerts de la vie étudiante.

Le Fonds de l'immeuble du Centre Universitaire a été créé en octobre 2014, suite à la mise en place des frais de l'immeuble du Centre Universitaire AEUM afin de garantir que l'excédent du Fonds des frais de scolarité soit réservé et limité aux futurs paiements de location.

#### Constatation des revenus

Les frais étudiants, les opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire, l'administration générale, le financement, la programmation ainsi que les revenus de services sont constatés comme revenus lorsque les services sont rendus et le recouvrement est raisonnablement assuré.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Constatation des revenus (suite)

Les revenus du bar étudiant Gerts sont constatés par AEUM quand les services sont rendus ou les biens sont vendus et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement perçus sur les ressources qui seront dépensées sur des activités grevées d'affectations internes sont constatés comme revenus dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés dans le Fonds approprié.

Les produits reportés comprennent des revenus reçus à l'avance liés au loyer, à la publicité et aux commandites.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'AEUM consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	<u>Taux ou périodes</u>
Immeuble	40 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail
Équipement de production	20 %
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	20 %
Logiciels informatiques	50 %

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'AEUM évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, de l'intérêt à recevoir et du dû provenant de d'autres fonds.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des dettes à long terme et du dû à d'autres fonds.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'AEUM détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans l'état des résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée dans l'état des résultats.

#### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider AEUM à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde de l'encaisse au 31 mai 2020 comprend une somme de 417 985 \$ (366 968 \$ en 2019) affectée à l'utilisation de divers clubs internes de l'AEUM.

5. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Comptes à recevoir	48 570	133 836
Taxes de vente à recevoir	-	8 715
	<u>48 570</u>	<u>142 551</u>

Les débiteurs incluent des montants à recevoir du Centre de Garderie AEUM Inc. totalisant 2 887 \$ (3 646 \$ en 2019), ne portant pas intérêt, sans garanti et sans modalités de remboursement.

6. Placements

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'opérations		
Certificats de placements garantis rachetables échus pendant l'année	-	870 000
Certificats de placement garantis rachetables à un taux de 1,99%, échéant en novembre 2020	475 000	-
	<u>475 000</u>	<u>870 000</u>
	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Actions de sociétés cotées en bourse	1 099 847	1 300 168
Obligations de sociétés	2 172 830	1 808 689
	<u>3 272 677</u>	<u>3 108 857</u>

Au 31 mai 2020, les obligations de sociétés portaient un taux moyen d'intérêt de 4,55 % (4,55 % en 2019). Ces obligations viennent à échéance à différentes dates entre 2022 et 2030.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

6. Placements (suite)

	2020	2019
	\$	\$
<b>Fonds de prix de distinction</b>		
Certificats de placement garantis encaissables échus pendant l'année	-	500 000
Certificat de placement garanti rachetable à un taux de 2,00%, échéant en décembre 2020	523 000	-
	<b>523 000</b>	<b>500 000</b>
<b>Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire</b>		
Certificats de placement garantis encaissables échus pendant l'année	-	1 460 347
Certificats de placement garantis encaissables au taux de 2,00%, échéant en décembre 2020	2 000 000	-
	<b>2 000 000</b>	<b>1 460 347</b>

7. Dû à ou provenant de d'autres fonds

Tout écart entre les résultats nets réels et budgétisés dans le Fonds d'opérations provenant du Comité de financement, des services offerts, des clubs et de l'Association d'étudiants affiliés est transféré au/du Fonds de la vie étudiante après avoir satisfait aux exigences du Fond d'immobilisations à la fin de l'exercice.

En date du 31 mai 2020, la somme de 540 693 \$ (487 583 \$ en 2019) a été transférée du Fonds d'opérations au Fonds de la vie étudiante, alors qu'une somme de 648 857 \$ (91 791 \$) en 2019) a été transférée du Fonds d'opérations au Fonds d'Immobilisations pour utiliser les fonds excédentaires.

Les dûs à/provenant de d'autres fonds sont sans modalité de remboursement, non grevés d'affectations, non garantis et ne portent pas d'intérêt.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

## 8. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2020 Valeur nette \$	2019 Valeur nette \$
Terrain	730 286	-	730 286	730 286
Immeuble	4 395 615	210 620	4 184 995	2 821 921
Améliorations locatives	801 319	527 366	273 953	399 340
Équipement de production	841 506	644 541	196 965	140 309
Mobilier et équipement	201 763	167 036	34 727	53 148
Équipement informatique	208 210	166 736	41 474	48 626
Logiciels informatiques	220 585	215 759	4 826	25 108
	7 399 284	1 932 058	5 467 226	4 218 738

## 9. Crédoiteurs et frais courus

	2020 \$	2019 \$
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	629 517	799 402
Frais courus et autres	301 084	192 150
Déductions à la source à payer et autres remises gouvernementales	36 666	30 399
Taxes de vente	106 551	-
	1 073 818	1 021 951

## 10. Dettes à long terme

	2020 \$	2019 \$
--	------------	------------

Dettes à long terme, remboursable par versements mensuels de 18 929 \$, incluant des intérêts calculés au taux fixe de 3,72 % et échéant le 13 mars 2023. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang de 3 200 000 \$ sur la propriété située au 3501, rue Peel, Montréal, Québec. En date du 31 mai 2020, la valeur comptable nette de la propriété (terrain et immeuble) était de 3 716 086 \$.

	2 957 236	3 071 727
Solde à reporter	2 957 236	3 071 727

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

10. Dettes à long terme (suite)

	2020 \$	2019 \$
Solde reporté	2 957 236	3 071 727
<p>Dettes à long terme, remboursable par versements mensuels de 15 043 \$ à compter d'octobre 2020, incluant les intérêts calculés à un taux fixe de 3,84 % et venant à échéance le 27 mars 2027 avec un paiement final de 242 875 \$. Des intérêts au montant de 3 886 \$ sont payables pour les mois de mai 2020 à septembre 2020. Le prêt est garanti par des améliorations à l'immeuble situé au 3501 rue Peel, Montréal, Québec, au montant de 1 214 375 \$. En date du 31 mai 2020, la valeur comptable nette des actifs garantis était de 1 199 195 \$.</p>		
	1 214 375	-
Portion des dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	4 171 611	3 071 727
	209 451	114 842
	3 962 160	2 956 885

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	209 451
2022	263 493
2023	2 859 608
2024	150 935
2025	156 834
Autres	531 290

11. Éventualités

Au cours de l'année, un étudiant a intenté une poursuite contre l'AEUM. Parmi les demandes, le plaignant se réserve le droit de réclamer à l'AEUM tous les frais juridiques encourus au cours de cette procédure. Au 24 novembre 2020, il n'y a pas de montant précis réclamé par le demandeur.

De plus, au cours de l'année, un autre étudiant a intenté une poursuite contre l'AEUM. Au 24 novembre 2020, le plaignant a déposé une réclamation de 1 500 000 \$ contre l'AEUM.

Les résultats éventuels de ces poursuites ne peuvent être déterminées et, par conséquent, aucune provision à ces effets n'a été comptabilisée dans les états financiers.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

## 12. Engagements contractuels

Les engagements de l'AEUM en vertu de contrats de location venant à échéance en novembre 2020 et mai 2021 totalisent approximativement 276 378 \$ au cours du prochain exercice, incluant la contribution minimale liée aux frais d'énergie pour les lieux loués. Conformément au bail de location de l'immeuble, AEUM doit assumer une partie des frais d'énergie. Au cours de l'exercice se terminant le 31 mai 2020, les charges pour les frais d'énergie étaient de 106 812 \$. Ces frais sont assujettis à une augmentation annuelle, selon l'Indice de prix à la consommation, d'un maximum de 8 %.

## 13. Opérations entre apparentés

Inclus dans les frais d'administration générale sont des revenus administratifs reçus du Centre de Garderie AEUM Inc., un organisme sans but lucratif contrôlé par AEUM, qui totalisent 12 000 \$ (7 000 \$ en 2019). Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## 14. Instruments financiers

### Risques et concentrations

AEUM, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition d'AEUM aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mai 2020.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. AEUM est exposée à ce risque principalement en regard aux créditeurs et frais courus et aux dettes à long terme.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. AEUM est principalement exposée aux risques de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'AEUM est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les certificats de placement et les dettes à long terme à taux fixes soumettent AEUM à un risque de juste valeur.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MAI 2020

14. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. AEUM est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse.

15. Chiffres budgétisés

Tous les chiffres budgétisés ont été fournis par la direction et ne sont pas audités ou examinés.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2020

Tableau A

État des résultats comparé au Budget - Fonds d'opérations

	2020		2019	
	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 15) \$	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 15) \$
<b>Revenus</b>				
Frais étudiants	2 568 435	1 850 000	1 853 563	1 711 000
Bar étudiant Gerts	-	405 840	-	455 149
Opérations de l'Immeuble du				
Centre Universitaire	56 476	285 936	107 340	133 737
Administration générale	127 596	111 600	109 589	97 632
Financement	435 105	270 500	518 829	456 454
Programmation	221 830	291 000	182 466	35 654
Publications et communication	50 001	50 000	50 439	40 950
Services	983 187	542 488	1 005 595	709 030
Clubs - gain net	58 754	-	35 539	-
	<b>4 501 384</b>	<b>3 807 364</b>	<b>3 863 360</b>	<b>3 639 606</b>
<b>Charges</b>				
Bar étudiant Gerts	-	448 517	-	481 776
Opérations de l'Immeuble du				
Centre Universitaire	423 174	821 220	760 565	1 098 261
Administration générale	1 433 283	1 354 244	1 191 086	1 058 606
Gouvernances	364 302	395 577	269 061	333 701
Financement	272 589	270 500	427 721	456 454
Programmation	142 626	204 718	172 127	13 633
Publications et communication	29 428	31 580	30 834	33 736
Services	646 432	542 488	616 174	709 030
	<b>3 311 834</b>	<b>4 068 844</b>	<b>3 467 568</b>	<b>4 185 197</b>

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2020

Tableau A (suite)

État des résultats comparé au Budget - Fonds d'opérations

	2020		2019	
	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 15) \$	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 15) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges				
Frais étudiants	2 568 435	1 850 000	1 853 563	1 711 000
Bar étudiant Gerts	-	(42 677)	-	(26 627)
Opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire	(366 698)	(535 284)	(653 225)	(964 524)
Administration générale	(1 305 687)	(1 242 644)	(1 081 497)	(960 974)
Gouvernances	(364 302)	(395 577)	(269 061)	(333 701)
Financement	162 516	-	91 108	-
Programmation	79 204	86 282	10 339	22 021
Publications et communication	20 573	18 420	19 605	7 214
Services	336 755	-	389 421	-
Clubs - gain net	58 754	-	35 539	-
	1 189 550	(261 480)	395 792	(545 591)